



ACEPP

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil des jeunes enfants et des familles



ACEPP 17

Locaux de l'IME CROIX ROUGE

2 rue Lattre de Tassigny

17430 TONNAY-CHARENTE

05 46 87 20 05/ 06 41 59 29 65

acepp17.asso@gmail.com

OF n° 54170110817 SIRET 38766601900048

Une fédération départementale de L'ACEPP Nationale

Coopérer

Crèches,
Multi accueils

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboration

S'impliquer

Lieux d'accueil
enfants parents

Diversité

L'ACEPP s'engage pour :

- **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant dans tous nos lieux d'accueil
- **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentale

Nos activités :

- **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité
- **Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives** et de service petite enfance et parentalité
- **Animer un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**
- **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.



Qui sommes-nous ? Un organisme de formation

Nos objectifs :

- **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- **Prendre du recul sur ses pratiques**

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

Construire ensemble



Notre charte déontologique

· Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.

· Annoncer et appliquer la règle de confidentialité durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.

· Mettre à votre disposition une personne ressource assurant une mission pédagogique pouvant construire un programme adapté à vos attentes et une mission administrative pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

· Mettre en place des groupes adaptés au contenu de la formation.

· Prendre en compte les appréciations des stagiaires lors des évaluations.

Assurer l'accès de nos formations aux personnes en situation de handicap : Pour cela un questionnaire en amont de la formation répertorie les besoins spécifiques des futurs stagiaires pour identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

L'ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au RGPD.



Règlement intérieur des stagiaires à l'Acepp 17

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP 17. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP 17

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP 17 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'ACEPP 17 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, l'ACEPP 17 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP17 .

I- Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP 17 sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

J- Politique de gestion des données personnelles

L'ACEPP 17 s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés. Vous trouverez ci-dessous le détail de dans le livret du stagiaire.



Notre politique de gestion des données personnelles

« Vos données personnelles »

L'ACEPP s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Vous trouverez ci-dessous le détail de notre politique de protection des données à caractère personnel.

1) Identité du responsable du traitement et destinataires des données :

Les données personnelles sont collectées et traitées par L'ACEPP 17, sis IMP CROIX ROUGE. Les données collectées par l'OF ACEPP17, par voie de formulaire ou dans le cadre des relations contractuelles, sont exclusivement destinées à l'OF de ACEPP17. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données personnelles.

Pour l'exercer, veuillez contacter : Nina LE GOAZIOU

Tél. : 05 46 87 20 05
acepp17.asso@gmail.com

2) Finalités

L'OF ACEPP 17 s'engage à ne collecter vos données que pour des finalités précises, explicites et légitimes et à les traiter dans le respect des finalités énoncées ci-dessous..

L'ACEPP17 s'engage à ne traiter que les données vous concernant qui sont pertinentes (principe de minimisation) au regard des finalités pour lesquels elles sont collectées. Vos données sont stockées sur le territoire français et ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne.

Les données demandées ont comme finalité la gestion des formations

Les informations et données personnelles traitées vous concernant sont nécessaires à la gestion des formations (de l'inscription à la facturation et à l'évaluation).

Ces informations peuvent également être conservées aux fins de preuve dans le respect des obligations légales et réglementaires (garantie, litige, délais de conservation des factures, des conventions, feuilles d'émargement, preuves de paiement correspondants, ...).

3) Données collectées par l'OF ACEPP

Nous traitons et collectons les données suivantes :

- Données d'identification (civilité, nom, prénom), éventuellement fonctions
- Données de contact (adresses (postale et électronique).
- Le caractère facultatif des données est signalé lors de la collecte.
- Vos données peuvent être collectées via les formulaires publiés sur notre site ou par mail ou téléphone.

4) Durée de conservation des données

Nous ne conservons les données vous concernant que pour des durées limitées et en cohérence avec la finalité du traitement

5) Vos droits

Vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification vous permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour vos données à caractère personnel qui sont inexacts ou incomplètes, ainsi que d'un droit à l'effacement de vos données personnelles ou à une limitation du traitement. De plus, vous disposez d'un droit, pour motifs légitimes, de vous opposer au traitement de vos données ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données.

Vous pouvez également d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant effectué par L'OF constitue une violation du RGPD.

Responsable de l'O.F
Nina LE GOAZIOU
Tel: 05 46 87 20 05
Mail: acepp17.asso@gmail.com

LES FORMATEURS POUR L'ANNEE 2021

Sandra BEAUCHARD, diététicienne et formatrice

Jérémy DARRACQ, éducateur à l'environnement

Anne De Chalendar, éducatrice de jeunes enfant, accompagnement de l'enfant, accueil de la diversité et du handicap

Elen LEGER TAINON, éducatrice de jeunes enfants, formatrice sur les questions d'aménagement de l'espace

Patricia HOSSE, formatrice en ressources humaines

Isabelle MILLIGAN : psychopraticienne, spécialiste des questions de l'accompagnement de l'enfant, renforcement des liens d'équipe

Carol RICAUD, formatrice en communication signée

Valéry SEROUX, formatrice en management et organisation du travail

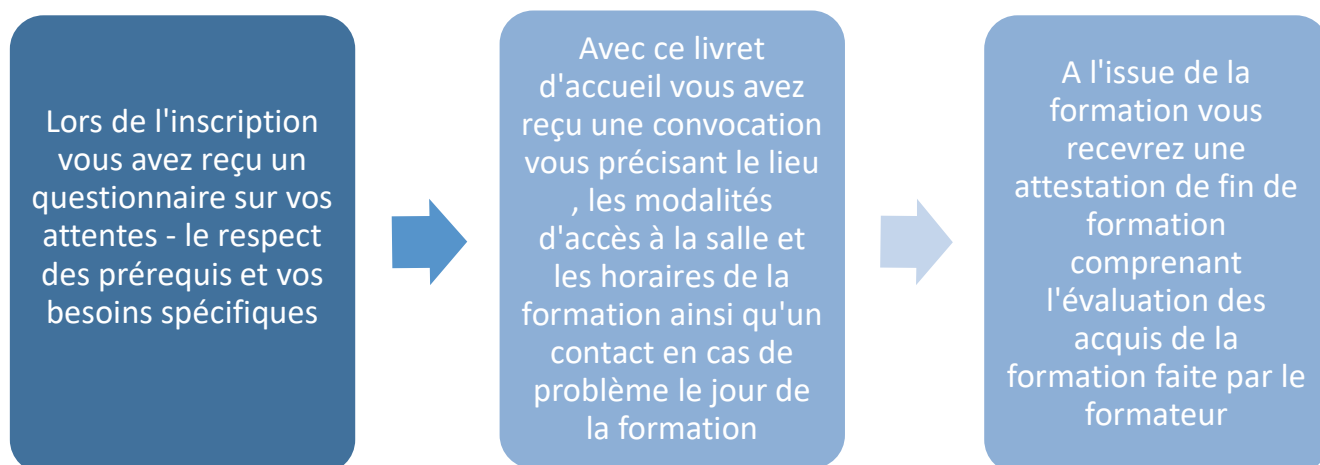
Sabrine SINGEVIN, psychomotricienne, formatrice sur les questions de bientraitance et accueil de l'enfant

Aude GUERY, psychanalyste et formatrice sur les lieux accueil enfants parents

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres formateurs sur site peuvent nous rejoindre



Votre accueil lors d'une formation



Accès aux informations et ressources pédagogiques de votre formation

Via le padlet dédié, vous recevrez le lien suivant le choix des formateurs avant ou juste après la formation

Vous y trouverez :

- Le programme de la formation
- La liste des stagiaires inscrits
- Les infos pratiques et règlementaires
- Les ressources pédagogiques
- Les modalités d'évaluation

Activité de l'OF

En 2020 : 11 formations en inter, 8 formations sur site, 10 formateurs
L'OF a pu accueillir 125 stagiaires et 1284 heures - stagiaires en 2020

93 % de satisfaction globale y a été mesuré de janvier à août 2021